

Le doctorat en économique

Guide de cheminement 2014-2015



UNIVERSITÉ
LAVAL

Avertissement

La version électronique de ce guide est disponible sur http://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/doctorat/guide_de_cheminement_doctorat.pdf avec tous les liens internet pertinents.

Photo : Le professeur Charles Bellemare.

TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT D'ENTAMER UN DOCTORAT	4
1.1 LE DOCTORAT EN ÉCONOMIQUE	4
1.2 POURQUOI CHOISIR L'UNIVERSITÉ LAVAL?.....	4
1.3 LES CONDITIONS D'ADMISSION	9
1.4 LES PROCÉDURES D'ADMISSION	10
1.5 LES FORMALITÉS D'IMMIGRATION	12
1.6 COÛT DES ÉTUDES ET BUDGET	12
1.7 L'INSCRIPTION	12
2. LES ÉTUDES DE DOCTORAT.....	13
2.1 LE CHEMINEMENT.....	13
<i>La première année</i>	<i>13</i>
<i>La deuxième année</i>	<i>18</i>
<i>Au-delà de la deuxième année.....</i>	<i>18</i>
2.2 LA THÈSE	19
2.3 L'ÉVALUATION ANNUELLE.....	19
2.4 LE FINANCEMENT DES ÉTUDES	20
<i>Le financement externe</i>	<i>20</i>
<i>Le financement interne</i>	<i>21</i>
2.5 LES PERSONNES-RESSOURCES ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE	22
3. APRÈS VOTRE DOCTORAT : LES PERSPECTIVES D'EMPLOI.....	22
4. POUR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	23
ANNEXE 1 : ÉTAPES ET PROCÉDURES - CHEMINEMENT AU DOCTORAT EN ÉCONOMIQUE	24

1. Avant d'entamer un doctorat

1.1 Le doctorat en économie

Un doctorat en économie permet d'accéder à des emplois hautement qualifiés dans :

- Le milieu universitaire;
- Les institutions gouvernementales et internationales;
- Des bureaux de consultation stratégique;
- Certaines grandes entreprises.

Une formation doctorale permet donc d'acquérir les outils et les compétences nécessaires pour effectuer, de manière autonome, des recherches originales sur des enjeux socio-économiques. Elle permet aussi de développer les habilités nécessaires pour communiquer par écrit et oralement les résultats de ces recherches.

Les qualités requises pour faire un doctorat en économie sont :

- Un intérêt marqué pour les enjeux socio-économiques;
- Un goût prononcé pour les mathématiques et les statistiques appliquées à l'économie;
- Un sens critique développé;
- Un souci de rigueur intellectuelle;
- Une grande ténacité;
- De l'initiative et de l'autonomie.

1.2 Pourquoi choisir l'Université Laval?

Il existe de nombreuses options pour faire un doctorat au Canada ou ailleurs dans le monde. Le département d'économie de l'Université Laval offre toutefois un environnement de recherche et un cadre de vie qui rendent son programme de doctorat très compétitif. Voici quelques-unes des raisons qui devraient vous amener à postuler à l'Université Laval.

UN PROGRAMME RIGoureux ET STRUCTURÉ POUR FAVORISER LA RÉUSSITE

Le programme de doctorat du département d'économique de l'Université Laval est structuré suivant le modèle nord-américain.

- La première année comprend une série de six cours obligatoires destinés à établir des bases rigoureuses et communes à tous les étudiants en microéconomie, en macroéconomie et en économétrie. À cela s'ajoute un cours à option qui permet de se spécialiser et de commencer à cerner un domaine de recherche;
- À la fin de la première année, des examens rétrospectifs vérifient que les étudiants maîtrisent les outils nécessaires pour effectuer de la recherche de pointe;
- La deuxième année comprend trois autres cours de spécialisation. C'est également durant cette deuxième année que le projet de recherche doctorale prend forme dans le cadre du séminaire doctoral;
- Tout au long de son parcours, le progrès de l'étudiant est évalué afin de s'assurer que le doctorat puisse être complété dans un délai de 4 à 5 ans.

Le programme de soutien financier à la réussite vise également à favoriser la réalisation d'étapes clés dans des délais appropriés (voir la section 2.4 pour plus de détails). Le département a donc à cœur la réussite des étudiants dans les délais prescrits et cela, sans compromettre la qualité de la formation.

DES ACTIVITÉS DE FORMATION VARIÉES

Outre les cours et la thèse, la formation doctorale se fait également à travers d'autres types d'activités. Parmi celles-ci, mentionnons :

- Les séminaires et conférences: les étudiants sont encouragés à assister à des séminaires et à des conférences (nationales et internationales) et à y présenter leurs propres travaux;
- L'enseignement: à partir de la deuxième année, les étudiants peuvent être engagés à titre d'assistants d'enseignement ou de chargés de cours. Ces tâches contribuent non seulement à financer les études mais elles visent également à développer les compétences pédagogiques;
- Le séminaire doctoral : comprend une série d'ateliers visant à développer les compétences nécessaires à la recherche. Plusieurs thématiques sont abordées comme par exemple « Comment trouver une bonne idée de recherche? », « Comment effectuer une revue de la littérature? » ou « Comprendre le processus d'arbitrage des revues scientifiques ». Les étudiants doivent aussi y présenter régulièrement l'état de leur recherche.

UN DÉPARTEMENT RÉPUTÉ POUR SES TRAVAUX DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Le département d'économie de l'Université Laval offre un excellent environnement pour travailler sur des projets de recherche appliqués en utilisant des techniques d'analyse de pointe. Il est particulièrement réputé pour sa recherche en évaluation des politiques publiques dans les domaines suivants :

- Marché du travail;
- Environnement, énergie, ressources naturelles et transport;
- Développement économique;
- Économie comportementale;
- Économétrie appliquée;
- Macroéconomie et finance.

Il comprend environ [25 professeurs](#), tous diplômés des meilleures universités. Ceux-ci publient dans des revues prestigieuses et obtiennent régulièrement des subventions de recherche, qui leur permettent entre autres choses de financer des étudiants de maîtrise. Vous pouvez consulter la [liste des publications des professeurs](#) sur le site du département. Il est aussi possible de consulter en ligne les [thèses récentes](#).

UN ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE STIMULANT

Le département d'économie constitue un environnement de recherche stimulant avec:

- Le [CIRPÉE](#) (Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi) regroupe des chercheurs qui s'intéressent notamment au fonctionnement du marché du travail, à l'évaluation de l'impact économique des politiques publiques, à l'étude du fonctionnement des marchés financiers et de leur impact sur l'emploi ;
- Le [CREATE](#) (Centre de Recherche en économie de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, des Transports et de l'Énergie) est un centre multidisciplinaire qui est constitué de trois axes de recherche, à savoir l'agroalimentaire, l'environnement et l'énergie ainsi que le transport ;
- Le [PEP](#) (Partenariat pour les Politiques Économiques) est un réseau international de chercheurs et d'experts en économie du développement, ayant pour objectif principal de promouvoir les capacités locales de recherche et d'analyse de politiques économiques dans les pays en développement ;
- Le [LEEL](#) (Laboratoire d'Économie Expérimentale) est un laboratoire de recherche et d'enseignement. Il permet la réalisation d'expériences sur une multitude de thèmes reliés notamment à l'économie comportementale ;
- La [Chaire du Canada en économie des politiques sociales et des ressources humaines](#) dirigée par le professeur Bernard Fortin;
- La [Chaire de recherche aéroportuaire](#) dirigée par le professeur Denis Bolduc.

UN ENCADREMENT PERSONNALISÉ

Le programme de doctorat du département d'économique de l'Université Laval se veut volontairement de taille moyenne afin de permettre à la fois un programme de qualité et un encadrement personnalisé. En effet :

- Chaque année, environ une dizaine d'étudiants provenant des quatre coins du monde débudent le programme. Ces étudiants forment une cohorte qui chemine et travaille souvent ensemble pour réussir les cours de la première année et les examens de synthèse;
- Les étudiants de doctorat ont accès à des bureaux et à une salle d'ordinateurs. Les bureaux des étudiants se trouvent à proximité de ceux des professeurs, ce qui permet des échanges fructueux. Les professeurs sont d'ailleurs très accessibles et prêts à aider les étudiants dans leur cheminement;
- Le département est localisé dans un bâtiment récent, agréable et inondé de lumière et ce, grâce à un atrium central;
- Des activités sociales sont organisées plusieurs fois par année; celles-ci permettent de développer une ambiance conviviale entre les professeurs, les étudiants et le personnel de soutien.

UN SOUTIEN FINANCIER SUBSTANTIEL

Les opportunités de financement des études doctorales à l'Université Laval sont nombreuses et variées. Citons notamment :

- [Le programme de bourses d'exemption des frais majorés](#) pour les étudiants étrangers. Ce programme permet aux étudiants étrangers de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois pendant les huit premières sessions (une épargne de plus de 10 000\$ par an);
- La faculté des sciences sociales offre [un programme de soutien financier à la réussite](#) qui permet à chaque doctorant qui réussit dans les délais prescrits d'obtenir 14 000\$ durant ses études;
- Le département d'économique et ses centres de recherche offrent également des bourses, des contrats d'assistantat et des charges de cours;
- De nombreuses opportunités d'emploi à l'Université Laval ou dans la région de Québec sont également disponibles.

En combinant ces différentes sources de financement, la plupart de nos étudiants de doctorat, après avoir réussi les épreuves de la première année, reçoivent annuellement entre 16 000\$ et 20 000\$ par an. La section 2.4 décrit plus en détail le soutien financier.

UN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE MAIS PROPICE À L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

Tous les cours du programme de doctorat en économique sont en français et la ville de Québec est majoritairement francophone, ce qui permet aux étudiants francophones de s'intégrer facilement et rapidement à l'environnement universitaire et social. Les étudiants ont toutefois de nombreuses opportunités de parfaire leurs connaissances de l'anglais, et ce, à leur propre rythme. Par exemple :

- Le département offre aux étudiants un atelier d'apprentissage de la communication académique en anglais;
- L'Université Laval dispose d'[une école des langues](#) réputée;
- La plupart des lectures assignées et des manuels utilisés dans les cours de doctorat sont en anglais et beaucoup de séminaires se déroulent en anglais;
- Les étudiants ont l'opportunité d'écrire leur thèse en français ou en anglais.

UNE VILLE DYNAMIQUE, AGRÉABLE ET ABORDABLE

La grande région de Québec offre de nombreux atouts :

- Le département d'économique se situe sur le campus principal de l'Université Laval, une cité universitaire située à environ 6 km du centre-ville de Québec;
- Les logements pour étudiants sont relativement abordables et tous les services nécessaires sont disponibles sur le campus ou dans un voisinage immédiat;
- Le [PEPS](#), un grand centre sportif, se trouve à la disposition de la communauté universitaire et offre une grande variété de services;
- Un système de transport en commun efficace permet de rejoindre facilement les différents points d'intérêt de la région, dont notamment la vieille ville fortifiée, un joyau du patrimoine mondial;
- [Québec](#), capitale de la province de Québec, est une ville dynamique sur le plan culturel avec une multitude de spectacles et de festivals en été comme en hiver;
- L'économie de la ville est fleurissante avec un taux de chômage inférieur à 6%;
- En tenant compte du niveau des salaires, le coût de la vie à Québec y est très abordable. Le loyer moyen pour un appartement est ainsi parmi l'un des plus bas parmi les autres grandes villes canadiennes;
- La ville de Québec est très sécuritaire avec un des taux de criminalité en milieu urbain les plus bas en Amérique du Nord;
- La région est un paradis pour les amoureux de la nature avec des montagnes, des rivières et des lacs à moins d'une trentaine de minutes du centre-ville;
- Québec fait partie du Canada, un pays multiculturel dont l'économie est vigoureuse et qui jouit d'un indice de développement humain parmi les plus élevés au monde (6^{ème} position mondiale en 2011).

1.3 Les conditions d'admission

Pour être admis dans le programme de doctorat en économique, vous devez normalement avoir:

- un diplôme de maîtrise (ou un niveau jugé équivalent, comme par exemple un D.E.A.) en économique;¹
- une bonne maîtrise du français (lecture, écriture et compréhension) et de bonnes bases en anglais (lecture et écriture). Voir les exigences linguistiques ci-dessous.

Pour les titulaires d'un diplôme dans un autre domaine que l'économique :

- Votre demande sera examinée avec beaucoup d'intérêt si vous possédez un diplôme de maîtrise en mathématiques, en statistique ou dans toutes autres disciplines qui utilisent de manière intensive les mathématiques;
- Vous devriez d'abord postuler à notre programme de maîtrise en économique si vous avez un diplôme dans un domaine qui est de nature moins quantitative. Si vos résultats le permettent, vous pourrez ensuite transférer dans notre programme de doctorat.

Exceptionnellement, le titulaire d'un baccalauréat (ou niveau équivalent, comme une licence) peut être directement admis au doctorat si son dossier académique est remarquable et/ou ses capacités à effectuer de la recherche sont clairement démontrées.

Le fait de satisfaire aux conditions minimales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission au programme puisque seuls les meilleurs dossiers sont retenus. La qualité de votre demande sera évaluée par la direction de programme sur base des critères suivants :

- Les notes que vous avez obtenues au baccalauréat (premier cycle universitaire) et à la maîtrise, particulièrement dans les cours de nature quantitative (p.ex. économétrie, mathématiques pour économistes). La préférence est accordée aux candidats qui ont maintenu une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (70%), ou l'équivalent dans d'autres systèmes de notation (par exemple la mention « assez bien »);
- Votre niveau de formation en mathématiques et en statistique appliquée à l'économie. Pour réussir dans le programme, vous devez être à l'aise avec les différentiels et les intégrales, le calcul matriciel et les techniques d'optimisation couramment utilisées en économique. Vous devez également être à l'aise avec les probabilités et les statistiques;
- Votre niveau de formation en microéconomie, macroéconomie et économétrie. Vous devriez normalement avoir suivi des cours avancés dans ces trois domaines, c'est-à-dire, des cours qui utilisent des modèles mathématiques;

¹ Notez que vous pouvez faire une demande d'admission même si vous n'avez pas encore terminé votre maîtrise au moment où vous faites votre demande. Lorsque vous débuterez le programme de doctorat, vous devrez cependant prouver que vous avez effectivement obtenu votre diplôme de maîtrise.

- La date du dernier diplôme que vous avez obtenu. Normalement, votre dernier diplôme ne devrait pas dater de plus de quelques années. En effet, les étudiants qui effectuent un retour aux études plusieurs années après les avoir quittées ont souvent plus de difficultés à réussir leurs études de doctorat.

EXIGENCES LINGUISTIQUES

Pour le français :

- Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone et dont la langue maternelle est autre que le français doit, pour être admissible, faire preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par:
 - un résultat d'au moins 785 à l'examen de compréhension du français du Test de français international (TFI) (score global) ;
 - Ce test doit avoir été passé depuis moins de trois ans et le candidat doit fournir, avec la demande d'admission, un document officiel attestant le résultat ;
 - L'étudiant peut aussi prouver sa maîtrise du français en fournissant les résultats d'autres tests internationaux reconnus. Il doit alors démontrer qu'il a atteint un niveau équivalent à celui qui est requis.

Pour l'anglais :

- La plupart des manuels, des articles académiques et des séminaires sont en anglais. Le candidat doit donc obligatoirement avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Idéalement, le candidat devrait aussi être capable de rédiger des textes académiques en anglais.

1.4 Les procédures d'admission

À retenir :

- Les demandes d'admission se font en ligne sur le [site de l'Université Laval](#).
- Les frais exigés pour traiter votre dossier sont de 77\$.
- **Vous n'avez pas besoin d'identifier un directeur de recherche pour faire une demande d'admission.** Le choix du directeur se fait à la fin de la première année. Il est donc inutile de contacter directement les professeurs du département;
- Le programme de doctorat n'accepte de nouveaux étudiants qu'à la session d'automne;
- Les cours débutent généralement à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Toutefois, un cours de rappel et mise à niveau en mathématiques est offert

gratuitement durant les deux dernières semaines du mois d'août. Il est fortement recommandé d'y assister.

L'admission se fait directement en ligne. En plus des documents de base exigés pour l'admission à l'Université Laval, le candidat doit aussi faire parvenir au Bureau du registraire les documents additionnels suivants :

- 1) une lettre de motivation;²
- 2) un curriculum vitæ détaillé;
- 3) trois rapports d'appréciation.
- 4) pour les candidats étrangers uniquement, **le questionnaire complémentaire en ligne du Département d'économique**

Dates limites:

- Si vous êtes un candidat étranger, vous devriez soumettre votre dossier le plus rapidement possible avant le 1^{er} février. Il faut en effet compter plus de six mois pour obtenir toutes les autorisations nécessaires de l'immigration canadienne;
- Si vous êtes canadien ou résident permanent, vous pouvez postuler jusqu'au début du mois d'août;
- Toutefois, si vous voulez que votre dossier soit considéré pour l'obtention d'un financement du département, vous devriez soumettre votre demande d'admission au plus tard le 1^{er} février.

Les décisions d'admission et de soutien financier sont annoncées dans le courant du mois de mars. Si votre candidature est retenue :

- Vous recevrez une offre d'admission que vous devrez accepter;
- Les étudiants étrangers reçoivent une lettre d'attestation d'admission par courrier pour des fins d'immigration;
- Vous recevrez ensuite des informations variées provenant de différents services de l'Université Laval (sur les procédures d'immigration, les sources de financement etc.);
- Avant la fin février, vous recevrez un courriel et une lettre du directeur de programme qui vous précisera le soutien financier qui vous sera offert.

Il est extrêmement important de vérifier régulièrement votre courriel à votre adresse .ulaval puisque toutes les informations vous seront communiquées par ce canal.

² Veuillez svp indiquer dans votre lettre de motivation si vous disposez déjà de sources de financement (p.ex. bourse) pour effectuer votre doctorat.

1.5 Les formalités d'immigration

Vous devez obtenir des autorités de l'immigration :

- Un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ);
- Un permis d'études (Canada);
- Dans certains cas, vous devrez aussi obtenir un visa de résident temporaire en plus du permis d'études.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur ce sujet sur le site [web de l'Université Laval](#).

Vous devez débiter les démarches pour obtenir votre CAQ et votre permis d'études le plus rapidement possible après avoir reçu une offre d'admission du département. Prenez en compte que rassembler tous les documents demandés par les autorités de l'immigration peut prendre du temps. De plus, vous devez aussi tenir compte des délais dans le traitement de votre demande par les autorités québécoises et canadiennes (comptez 6 mois). Enfin, sachez que vous devrez prouver aux autorités de l'immigration que vous disposez des ressources financières suffisantes pour couvrir tous vos frais d'études et de séjour au Québec.

1.6 Coût des études et budget

Le [coût total d'une année d'études](#) (incluant les frais de scolarité, le logement, les repas etc.) au 3^e cycle à Québec est évalué à environ :

- 16 000\$ pour un étudiant québécois;
- 28 500\$ pour un étudiant étranger qui doit payer les frais de scolarité majorés. Heureusement, à l'Université Laval, les étudiants étrangers peuvent bénéficier du [programme de bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires](#). Dans ce cas, ils paient les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois. Le budget total à prévoir est alors d'environ 17 000\$.

1.7 L'inscription

Concernant l'inscription :

- Vous pouvez normalement vous inscrire en ligne sur [Capsule](#) (lisez l'ABC pour comprendre les procédures);

- L'inscription aux cours se fait également via Capsule. Si vous avez des difficultés, vous pouvez contacter la gestionnaire des études (voir la section 4);
- Notez que les étudiants étrangers n'ayant jamais été inscrits à l'Université Laval devront, à leur arrivée, présenter au Bureau du registraire tous les documents prouvant leur statut juridique au Canada (diplômes, permis d'études...) avant de pouvoir s'inscrire.

2. Les études de doctorat

2.1 Le cheminement

Les études de doctorat en économique durent généralement entre 4 et 5 ans. Les schémas 1 à 4 illustrent les principales étapes dans le cheminement doctoral.

La première année

Le schéma 1 illustre le cheminement de la première année. Au cours de la première session d'automne, vous devez :

- Réussir deux cours obligatoires;
- Sauf cas exceptionnel, vous devez aussi réussir un cours de mise à niveau en statistique et économétrie.³
- Vous inscrire à une activité de recherche de 5 crédits. Il s'agit d'une activité libre où vous vous familiarisez avec les recherches effectuées au département d'économique.

Exigence : Vous devez obligatoirement réussir cette session avec une moyenne d'au moins B+ (soit 75%), à défaut de quoi vous ne serez pas autorisé à poursuivre le programme.

Lors de la session d'hiver de la première année (session 2), vous devez réussir :

- Trois autres cours obligatoires;
- Un cours à option.

À l'été, vous devez réussir l'examen rétrospectif de théorie économique.

³ Pour être à temps plein, un étudiant doit être inscrit à au moins 12 crédits pendant les sessions d'automne et d'hiver.

L'EXAMEN RÉTROSPECTIF DE THÉORIE ÉCONOMIQUE

La première année de cours vise à vous préparer pour l'examen rétrospectif de théorie économique. Cette épreuve comporte deux examens de synthèse en:

- Microéconomie;
- Macroéconomie.

Ces examens ont lieu au début de la session d'été (session 3) de la première année de doctorat. En cas d'échec, le comité peut autoriser une reprise avant la fin de la session 3. En cas d'un second échec, le candidat est automatiquement exclu du programme.

L'examen rétrospectif de théorie économique constitue une étape difficile puisque chaque année, plusieurs étudiants échouent et certains sont alors exclus du programme. Les étudiants de première année doivent donc consacrer toute leur attention à la réussite de ces examens.

L'objectif principal de cette épreuve est de déterminer si vous maîtrisez :

- les concepts de base et avancés en microéconomie et en macroéconomie;
- les outils de l'analyse économique;
- et l'intuition économique

afin d'être capable de faire des contributions originales en science économique et d'enseigner au niveau universitaire.

Les examens de synthèse testent les connaissances acquises:

- dans les cours de microéconomie et de macroéconomie avancés de la première année du doctorat;
- dans les programmes d'économie de niveau inférieur (baccalauréat et maîtrise).

Une fois les examens de synthèse réussis, vos activités de recherche débutent véritablement. Vous êtes inscrit à des « activités de recherche ». Ces blocs de recherche correspondent à des activités encadrées par votre directeur de recherche où vous développez votre projet doctoral. Au cours de votre doctorat, vous devrez réaliser huit activités de recherche totalisant 60 crédits.

La première étape consiste à identifier un directeur et un sujet de recherche. Cette étape doit être franchie le plus rapidement possible avant la fin de la session d'automne de votre deuxième année (session 4).

Schéma 1 : Cheminement au doctorat en économie – Année 1

Automne 1	Hiver 2	Été 3
ECN-7000 Microéconomique I (3 cr.)	ECN-7001 Microéconomique II (3 cr.)	En fin mai avec reprise éventuelle en juillet ECN-8601 Examen rétrospectif : théorie économique (1 cr.) - Examen de synthèse de microéconomie - Examen de synthèse de macroéconomie
ECN-7010 Macroéconomique I (3 cr.)	ECN-7011 Macroéconomique II (3 cr.)	
ECN-6025 Économétrie I* (3cr.)	ECN-7125 Économétrie II (3 cr.)	ECN-8812 Activités de recherche (7 cr.)
ECN-8811 Activités de recherche (5 cr.)	Un cours de spécialisation à option (3 cr.)	

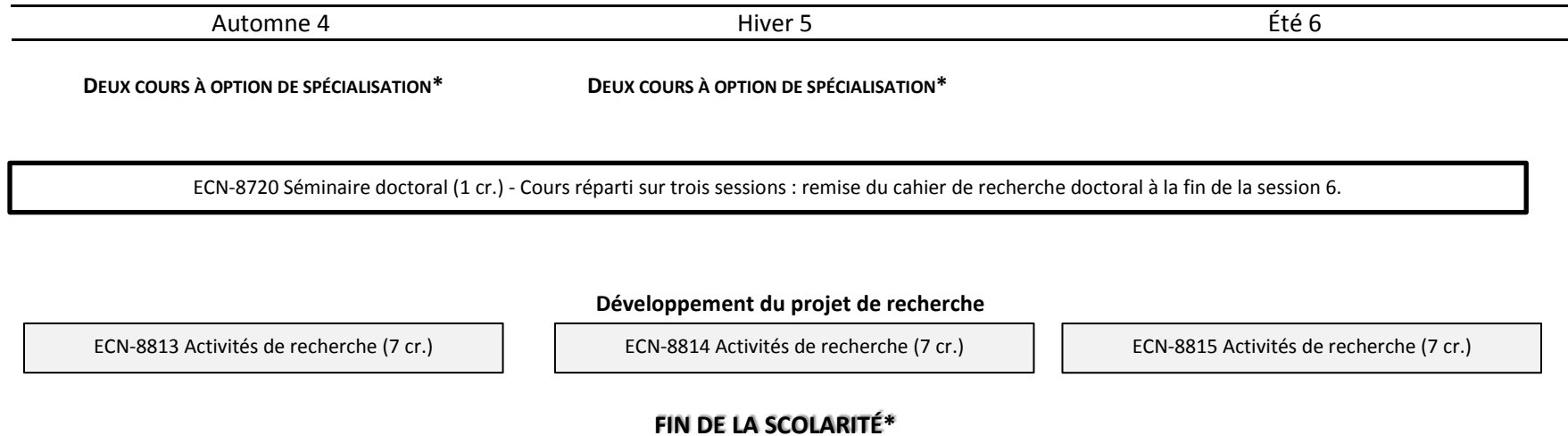
Après la réussite des examens de synthèse: choix du directeur et du sujet de recherche

Exigence : obtenir au moins B+ dans chacun des cours. Les étudiants qui ne respectent pas cette exigence pourraient être exclus du programme.

Exigence : réussir les deux volets de l'examen rétrospectif (micro et macro). Les étudiants qui échouent une première fois peuvent reprendre les examens. Les étudiants qui échouent une deuxième fois sont exclus du programme.

* Cours de scolarité préparatoire

Schéma 2 : Cheminement au doctorat en économique – Année 2



* Le département offre parfois des écoles d'été (session d'été) qui peuvent être créditées comme un cours à option. Le choix des cours de spécialisation se fait en collaboration avec le directeur de recherche.

Schéma 3 : Cheminement au doctorat en économique – Année 3

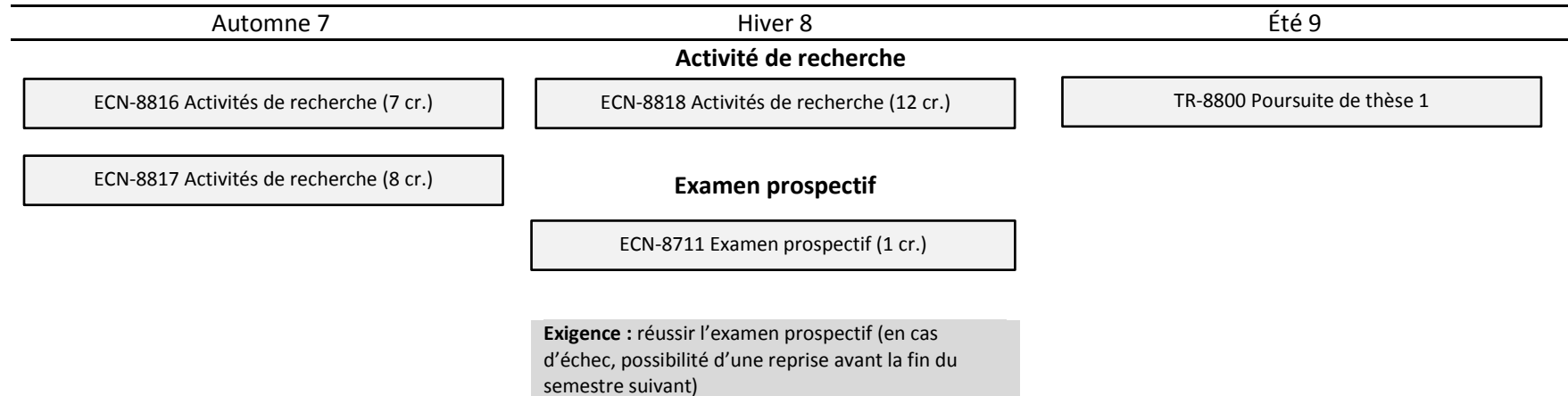
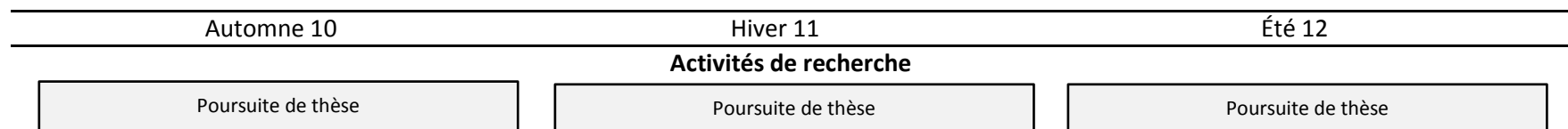


Schéma 4 : Cheminement au doctorat en économique – Année 4 et plus*



* Le délai **maximal** alloué pour terminer son programme (en excluant les absences pour des motifs exceptionnels, de nature grave et sérieuse) est de 21 sessions consécutives (7 ans) à compter de la date la première inscription. La durée normale est cependant située entre 4 et 5 ans.

La deuxième année

Au cours de la deuxième année (schéma 2), vous :

- terminez la scolarité avec trois autres cours à option;
- participez activement au séminaire doctoral.

Le séminaire doctoral comprend une série d'ateliers destinés à vous préparer à la recherche. Vous devrez aussi y développer, avec l'aide de votre directeur de recherche, votre cahier de recherche doctorale (CRD).

LE CAHIER DE RECHERCHE DOCTORALE

Le CRD doit être déposé avant la fin de la session 6. Idéalement, celui-ci constitue une première version d'un des essais de votre thèse de doctorat. À défaut, le CRD doit être un projet de recherche détaillé qui inclut notamment:

- Une description de la ou des questions de recherche;
- Une revue de la littérature pertinente;
- Une présentation détaillée des contributions au domaine envisagé et de la méthodologie qui sera employée;
- Un calendrier de réalisation réaliste.

Au-delà de la deuxième année

À partir de la troisième année (schéma 3), vous consacrez tous vos efforts à votre thèse de doctorat et à la réussite de l'examen prospectif.

L'EXAMEN PROSPECTIF

Avant la fin de la session 8, vous devez réussir l'examen prospectif. En cas d'échec et avec l'accord unanime du jury, l'étudiant peut reprendre cet examen à une seule reprise. L'étudiant qui ne réussit pas cette épreuve se verra exclu du programme.

Pour réussir, l'étudiant doit démontrer au jury qu'il dispose d'un projet de thèse qui a de très bonnes chances d'aboutir dans des délais normaux. À cette fin, l'étudiant aura généralement :

- Un des trois essais de sa thèse achevé ou en très bonne voie de l'être;
- Une idée assez précise des questions de recherche, de la littérature, de la contribution au domaine de recherche et de la méthodologie du deuxième essai et éventuellement du troisième essai;
- Un échéancier concernant la finalisation de son doctorat. L'échéancier doit être précis, réaliste et doit convaincre le jury que la thèse pourra être défendue dans des délais normaux (soit une durée totale du doctorat de 4 à 5 ans).

L'étudiant dispose de 40 minutes pour faire une présentation de son projet, suivie d'une

période de questions d'environ 20 minutes. Au moins deux semaines avant la date de son examen prospectif, l'étudiant aura transmis aux membres du jury une copie de son projet de thèse.

Une fois que le directeur de recherche juge que la thèse peut être soumise aux membres du jury pour une évaluation finale, l'étudiant effectue le dépôt initial de sa thèse. Celle-ci est évaluée par un jury qui comprend au moins quatre membres dont l'un provient de l'extérieur de l'Université Laval. L'ultime étape est la soutenance publique de la thèse où l'étudiant présente les principales contributions de sa thèse puis répond aux questions des membres du jury.

2.2 La thèse

La thèse est évidemment un des aboutissements principaux des études de doctorat. La plupart des thèses prennent maintenant la forme de trois essais (ou articles) plus ou moins reliés l'un à l'autre. Chacun de ces articles doit contribuer à l'avancement des connaissances.

Pour juger de la contribution d'un article, les membres du jury évaluent si l'article peut être soumis dans une revue avec comité de lecture. Évidemment, la qualité des revues varie beaucoup, vous devez viser à produire des articles qui ont de bonnes chances d'être publiés dans de « bonnes revues ».⁴

Le département d'économie encourage les étudiants de doctorat à présenter leurs travaux de recherche à la fois dans des séminaires internes au département, mais aussi dans des conférences nationales ou internationales. De plus, les étudiants sont fortement encouragés à soumettre le plus rapidement possible leurs travaux de recherche pour publication dans des revues académiques.

Il est possible de consulter en ligne les [thèses des diplômés du département d'économie](#) de l'Université Laval.

2.3 L'évaluation annuelle

Afin d'encourager la réussite, la performance des étudiants est évaluée à chaque année par la direction du programme en collaboration avec le directeur de recherche. À cet effet, les étudiants doivent remettre, avant la fin du mois d'août de chaque année, un rapport d'activités

⁴ Voir par exemple le classement des revues du [CNRS](#)

qui présente les accomplissements réalisés. La performance est évaluée sur base des critères suivants :

- La réussite des cours et des examens prévus dans le cheminement;
- La progression de la recherche;
- La participation régulière aux séminaires et autres activités départementales;
- Le professionnalisme dans la réalisation des tâches assignées;
- Les efforts dans la recherche de financement externe.

L'étudiant dont la performance n'est pas jugée satisfaisante est placé en poursuite conditionnelle et les attentes précises que l'étudiant doit atteindre sont précisées dans un plan de collaboration.

2.4 Le financement des études⁵

On peut distinguer deux types de financement des études doctorales, soit le financement interne géré par l'Université Laval et le financement externe relevant de sources externes.

Le financement externe

Les sources externes de financement correspondent par exemple aux bourses des grands organismes subventionnaires de la recherche ([FQRSC](#), [CRSH](#)) ou d'autres organismes canadiens et étrangers. Les étudiants de doctorat sont fortement encouragés à obtenir du financement externe, ce financement leur laissant généralement plus d'autonomie et leur permettant de se consacrer davantage à leur doctorat.

De plus, le département d'économique s'attend à ce que tous les étudiants de doctorat soient, tout au long de leurs études, proactifs dans la recherche de financement externe puisqu'il s'agit d'une compétence essentielle à maîtriser. Ainsi, on s'attend normalement à ce que tous les étudiants fassent au moins une demande de bourse ou de financement externe au cours de leurs études. Pour plus d'informations sur les bourses disponibles, voir le site du [bureau des bourses et de l'aide financière](#) et celui de la [faculté des sciences sociales](#).

⁵ Les programmes de financement décrits dans cette section sont toujours sujets à révision sans préavis.

Le financement interne

Pour la première année, le département d'économique offre un nombre limité de bourses d'admission dont les montants sont variables:

- Pour être considéré, il faut soumettre sa demande d'admission **avant le 1^{er} février**. Tous les dossiers reçus avant cette date sont automatiquement considérés pour l'obtention éventuelle d'une de ces bourses. Vous ne devez donc pas faire de demande particulière;
- Ces bourses sont attribuées sur base de la qualité des dossiers académiques;
- Si vous n'avez pas besoin de financement parce que, par exemple, vous avez déjà obtenu une bourse externe, veuillez le mentionner dans votre lettre de motivation;
- L'annonce de l'attribution des bourses a lieu dans le courant du mois de mars de chaque année;
- Les étudiants québécois bénéficient en plus d'une bourse d'admission de 2 000\$ de l'Université Laval.

De la deuxième à la quatrième année, le financement interne des étudiants se fait via:

- les bourses du fond de soutien à la réussite;
- des charges d'auxiliaire d'enseignement ou de recherche;
- des bourses ou des contrats liés à une subvention du directeur de recherche.

Le département d'économique vise à ce que chaque étudiant inscrit à temps plein qui a réussi l'examen rétrospectif et dont le cheminement est satisfaisant, dispose d'un montant variant entre 16 000\$ et 20 000\$ par an (toutes sources confondues).

Le financement des étudiants de cinquième année n'est pas garanti. Pour être financé, l'étudiant doit démontrer de manière concrète que sa recherche est en voie d'achèvement. Sauf circonstances exceptionnelles, le département ne finance pas les étudiants au-delà de la cinquième année.

LE PROGRAMME DES BOURSES D'EXEMPTION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiants étrangers bénéficient du [programme des bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires](#). Normalement, ils devraient payer des droits de scolarité nettement plus élevés que les étudiants québécois. Toutefois, à l'Université Laval, les étudiants étrangers qui sont inscrits à temps plein reçoivent des bourses d'exemption des droits supplémentaires pour les huit premières sessions. Celles-ci leur permettent de réduire leurs droits de scolarité au même niveau que les étudiants québécois. Cela correspond à un soutien financier additionnel d'environ 10 000\$ par an.

2.5 Les personnes-ressources et soutien à la réussite

La responsabilité première de votre succès dans notre programme vous appartient : travail acharné, persévérance et sens de l'initiative sont les clefs du succès. Toutefois, tout au long de votre parcours, vous pourrez aussi compter sur le soutien des membres du département. Le directeur du programme vous conseillera particulièrement au début de vos études. Par la suite, votre directeur de recherche et votre codirecteur éventuel joueront un rôle important dans le développement de votre projet de recherche. Un [plan de collaboration](#) sera établi afin de préciser les attentes et les échéances que vous devrez respecter. Les autres membres du département seront également une source de conseils et de soutien.

3. Après votre doctorat : les perspectives d'emploi

Nos diplômés poursuivent des carrières dans :

- Des universités canadiennes (Mc Gill University, Université du Québec à Montréal, Université d'Ottawa, Université de Sherbrooke);
- Des universités étrangères (Cornell University, University of Queensland, Université Paris-1);
- La fonction publique (Banque du Canada, gouvernement du Québec, gouvernement du Canada ou gouvernements étrangers);
- Des organismes internationaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international).

Vous trouverez sur la page internet du département le placement de nos étudiants récemment gradués.

Pendant la durée de votre doctorat, plusieurs activités spécifiques de préparation au marché du travail seront organisées. Par exemple :

- Vous devrez participer au séminaire doctoral dans lequel on vous expliquera, entre autres, l'organisation du marché du travail académique, la rédaction d'un curriculum vitae universitaire, etc.;
- Avant d'aller sur le marché du travail, vous serez invité à présenter votre recherche dans la série des séminaires internes au département;
- Vous serez également invité à participer à une simulation d'entretien d'embauche.

Lorsque vous arriverez au terme de votre doctorat, votre directeur de thèse vous orientera et vous conseillera dans votre recherche d'emploi. Vous aurez également accès à une foule de ressources qui pourront vous aider dans votre recherche d'emploi. Voici une liste (non-exhaustive) de liens où vous pourrez trouver des offres d'emploi pour doctorants en économique :

- [Job Openings for Economists](#) et [Econ Job Market](#) publient des offres d'emploi au Canada et à l'étranger. Les offres portent aussi bien sur des emplois académiques que sur des emplois non-académiques;
- [Canadian Economics Employment Exchange](#) organise au début du mois de décembre une rencontre au cours de laquelle différentes institutions tiennent des entrevues de recrutement pour les doctorants en économique. Cette rencontre a traditionnellement lieu à Toronto;
- Le [gouvernement du Québec](#) et le [gouvernement du Canada](#) embauchent régulièrement des docteurs en économique. Notez les exigences de citoyenneté ou de résidence permanente pour les emplois dans la fonction publique;
- La [Banque du Canada](#) embauche également de nombreux docteurs en économique.

Dans l'éventualité où vous choisirez de vous orienter vers une carrière académique, vous pourrez vouloir consulter John Cawley's « [A Guide and Advice for Economists on the U.S. Junior Academic Job Market](#) ». Ce guide vous expliquera de façon détaillée le processus d'embauche en vigueur dans de nombreux départements d'économique à travers le monde.

4. Pour des informations supplémentaires

Pour des informations supplémentaires sur les aspects administratifs, veuillez contacter :

Diane Nadeau
Gestionnaire aux études en économique
Courriel : diane.nadeau@ecn.ulaval.ca

Pour des informations sur le programme, vous pouvez contacter :

Stephen Gordon
Directeur du programme de 3^e cycle
Courriel : stephen.gordon@ecn.ulaval.ca

Annexe 1 : Étapes et procédures - cheminement au doctorat en économique

Quand	Quoi
Dès votre arrivée	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les étudiants étrangers</u> : se présenter au registraire pour valider votre CAQ. Informations complémentaires : https://www.reg.ulaval.ca/ . Tous les étudiants sont invités à rencontrer le directeur du programme.
Avant la fin de la 1 ^{ère} session	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Progression à temps complet » (2375\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442
Avant la fin de la 3 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Examen rétrospectif réussi » (1850\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442. <p><u>Attention:</u> Vous devez faire la demande au cours de la session d’inscription à ECN-8601 et non après. Le montant ne sera versé que si vous réussissez l’activité.</p>
Avant la fin de la 4 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre à l’agente de gestion des études les trois formulaires complétés avec toutes les signatures requises : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Assignment du directeur de recherche » ○ « Assignment du sujet de recherche » ○ « Déclaration de l’étudiant – Éthique de recherche (VRR-101) » <p>Les formulaires sont disponibles : https://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/etudes-superieures/formulaires et https://www.cerul.ulaval.ca/files/content/sites/cerul/files/Documents/VRR_101%20(2013).pdf</p> • <u>Les étudiants dont la recherche fait appel à des sujets humains</u> (ex. réalisation d’une enquête ou expérience en laboratoire) doivent impérativement obtenir un numéro d’approbation ou une exemption du CERUL. Ceci doit être effectué <u>avant le recrutement de sujets humains</u>. Pour les procédures et formulaires à compléter voir www.cerul.ulaval.ca.

Avant la fin de la 6^e session	<ul style="list-style-type: none">• Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Scolarité terminée» (2 375\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442. <p><u>Attention:</u> Vous devez faire la demande au cours de la session d'inscription et non après. Le montant ne sera versé que si vous réussissez vos cours.</p>
Avant la fin de la 6^e session	<ul style="list-style-type: none">• Soumettre votre CRD à la direction de programme et à votre directeur (et codirecteur). Vous devez fournir, à chaque personne, une version électronique et papier.
Avant la fin de la 8^e session	<ul style="list-style-type: none">• Planifier et réussir votre examen prospectif.• Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Examen prospectif réussi» (1 850\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442. <p><u>Attention:</u> Vous devez faire la demande au cours de la session d'inscription à ECN-8711 et non après. Le montant ne sera versé que si vous réussissez votre examen.</p>
Dès que vous avez construit une première base de données ou effectué une première revue de la littérature	<ul style="list-style-type: none">• Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Collecte de données ». La demande doit s'effectuer avant la fin de la 10^e session (1 850\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442 .
Après la soumission d'un article dans une revue <u>ou</u> si article accepté pour une conférence <u>ou</u> en phase de rédaction finale de la thèse	<ul style="list-style-type: none">• Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Rédaction de la thèse ». Le dépôt doit s'effectuer avant la fin de la 12^e session (1 850\$). Détails: http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442 .
Dépôt initial de la thèse	<ul style="list-style-type: none">• Pour faire votre dépôt, vous devez :<ol style="list-style-type: none">1. Être inscrit à la session du dépôt;2. Avoir complété (ou être sur le point durant la session du dépôt) toutes les activités du programme;3. Obtenir l'autorisation de votre directeur de recherche.

- Formulaires complétés à remettre à l’agente de gestion des études en vue du dépôt initial :
 - [«Autorisation du directeur de recherche pour le dépôt initial en vue de l’évaluation terminale» \(FÉS-104\);](#)
 - [«Suggestions du directeur de recherche quant au choix des examinateurs» \(FÉS-103\);](#)
 - [«Licence non exclusive de reproduire des thèses»;](#)
 - Si pertinent : [Autorisation de rédiger dans une langue autre que le français \(FES-101\);](#)
 - Formulaires disponibles: <https://www.fesp.ulaval.ca/cms/site/fesp/accueil/memoire-et-these/formulaires-et-autres-documents>.
- Documents à remettre à l’agente de gestion des études lors du dépôt :
 - Une photocopie de la page couverture de votre thèse;
 - Selon la volonté des examinateurs, vous devez remettre à l’agente de gestion des études soit des copies papier reliées-boudinées ou électroniques (CD – format Word, LaTeX ou ODT) de votre thèse. Le nombre total de copies doit correspondre au nombre d’examinateurs (incluant votre directeur).
- C’est la Faculté des études supérieures (FESP) qui encadre les examinateurs et l’étudiant aussitôt que le dépôt initial est effectué. La FESP se charge de contacter les examinateurs qui pourraient tarder à remettre leur rapport. Dès que les rapports sont entrés et si ceux-ci sont positifs, le processus de soutenance peut être enclenché.

Pour des informations complémentaires, voir :

<https://www.fesp.ulaval.ca/cms/site/fesp/accueil/memoire-et-these/evaluation-terminale/depot-initial>

Après le dépôt initial de la thèse

- Bourse de réussite : faire une demande en ligne pour le jalon « Dépôt initial ». Le dépôt doit s’effectuer avant la fin de la 13^e session (1 850\$) ou de la 15^e session (925\$). Détails: <http://www.fss.ulaval.ca/index.php?pid=1442>

Dépôt final

- L’étudiant n’a pas besoin d’être inscrit;
- L’étudiant doit effectuer les corrections demandées par les examinateurs. Le directeur de recherche doit autoriser le dépôt final en envoyant un courriel à l’agente de gestion des études;
- Le dépôt s’effectue électroniquement à la FESP. Voir : https://www.fesp.ulaval.ca/cms/site/fesp/accueil/memoire-et-these/evaluation-terminale/depot-final_1